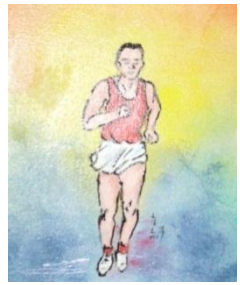




Femmes
solidaires



Courses de la paix

Dimanche 26 juin 2016

Au Parc Urbain Le Prieuré à Montataire
(Rue André Ginisti, proximité de Leclerc)



Course de 1 km 5 : départ à 10 h 00

Course de 4 km 5 : départ à 10 h 30

*Récompenses sportives à tous-tes
les participant-e-s*

Inscription à partir de 9 H 30 au Stand de Femmes Solidaires

Pré-inscription : femmes.solidaires.m@free.fr

Certificat médical obligatoire de non contre-indication

à la pratique de la course à pied



Courses ouvertes à toutes et à tous

Entrée libre et gratuite

Enfant sous la responsabilité des parents,

Autorisation parentale obligatoire

pour les mineur-e-s

& Avec le sport, prenez votre santé en marche &





Règlement

RESPONSABILITE CIVILE : L'association FEMMES SOLIDAIRES, organisatrice, bénéficie d'une assurance responsabilité civile auprès de « AREAS ASSURANCE » Cabinet Guy Hervé à CLERMONT.

INDIVIDUELLE ACCIDENT :

- Les licencié-e-s bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Il est vivement conseillé aux participant-e-s non licencié-e-s de souscrire une assurance individuelle accident.

La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des participant-e-s avec renonciation à tout recours envers l'association, quel que soit le dommage subi ou occasionné.

Les concurrent-e-s renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard de l'association. Ils s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers l'association pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

Les participant-e-s licenciées à la Fédération Française d'Athlétisme (F.F.A.) ou autres Fédérations doivent présenter leur licence de la saison en cours.

Les participant-e-s non-adhérent-e-s à une Fédération d'athlétisme doivent fournir un **certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied**, datant de moins d'un an ou une photocopie de ce certificat.

L'association se réserve le droit d'utiliser à titre gratuit les images et les photos prises lors de cette journée.

Chaque concurrent-e s'engage à avoir pris connaissance du règlement en signant son bulletin d'inscription.

Inscription sur place au Stand de FEMMES SOLIDAIRES à 9 h 30

ou pré-inscription par mail à femmes.solidaires.m@free.fr

(Mentionner : Nom/Prénom/Date de Naissance/Adresse/TÉL ou Portable,

Participation à la course de 1 km 5 ou 4 km 5)

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné-e père, mère, tuteur, tutrice, représentant-e légal-e de autorise à pratiquer la course dekm. Fait à Montataire, le juin 2016. Signature

